Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus	20 016	11 002	9 014	18 693
	Autres immobilisations corporelles	45 307	27 011	18 296	30 520
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	200		200	200
	TOTAL (II)	**65 523**	**38 013**	**27 510**	**49 413**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	511 576		511 576	263 923
	Autres créances	56 140		56 140	22 449
	Créances diverses	781		781	3 174
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 186		12 186	7 028
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	627		627	667
	TOTAL (III)	**581 311**		**581 311**	**297 240**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**646 833**	**38 013**	**608 821**	**346 653**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	26 779	41 229
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**140 592**	**85 549**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**168 470**	**127 879**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	50 116	40 116
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 939	139 455
	Dettes fiscales et sociales	71 093	37 548
	Autres		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)	17 507	846
	Autres	696	810
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**440 351**	**218 775**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**608 821**	**346 653**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	140 591,74	85 549,19
(1)	Dont dettes à moins d'un an	440 351	218 775
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **608 821** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 446 660** euros et un total **charges** de **1 306 069** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **140 592** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Néant

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

A2G
SAS au capital de 1 000 euros,
immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 890 041 874,
dont le siège social est situé 6 RUE DE LA REPUBLIQUE 54425 PULNOY

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 25 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 140 591,74 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 26 778,60 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 150 000,00 euros, soit 1 500,00 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de :

- 140 591,74 euros sur le résultat de l'exercice ;
- 9 408,26 euros sur le poste « autres réserves ».

La somme sera répartie entre les associées de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
SASU A2N	50	75 000,00 €	Impôt sur les sociétés
SASU ANY FINANCE	50	75 000,00 €	Impôt sur les sociétés
TOTAL	100	150 000,00 €	

CA

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 2 000,00 euros

Exercice N-2 :

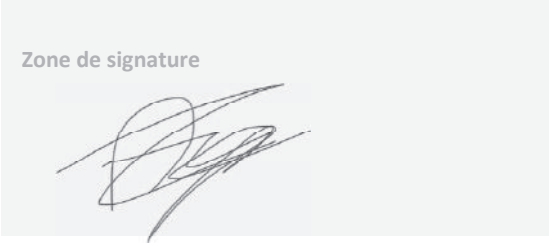
- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Montant total des autres revenus versés ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros
- Soit montant total global par titre : 4 000,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 64 300,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 643,00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président



Certifié conforme

CA